

REGLEMENT U11 D2 / D3

☞ Rôle du référent mini

Le référent mini du club recevant réunira avant la rencontre, les accompagnateurs de chaque équipe ainsi que le ou les arbitres.

Sur ce petit briefing, il devra rappeler :

- Le règlement applicable sur la rencontre, notamment les principales modifications
- Il s'assurera également du bon déroulement de la rencontre, notamment au niveau de la table de marque et de l'arbitrage. Il est habilité à intervenir si besoin.

○ MATERIEL

- ☞ Ballon taille 5
- ☞ Petits panneaux (2,60m). Grand terrain obligatoire en D2.
- ☞ Feuille de match U11 obligatoire (couleur rouge)
- ☞ Zone de lancer franc



○ DEROULEMENT

- ☞ équipe composée de 8 joueurs maxi
- ☞ mixité interdite en filles sur la D2
- ☞ Match en 4 contre 4
- ☞ 6 périodes de 6 min non décomptées
- ☞ 1 minute entre chaque période, 3 minutes à la mi-temps (entre la période 3 et 4)
- ☞ 1 temps mort par équipe en 1^{ère} mi-temps (périodes 1, 2 ou 3) et 2 temps-morts par équipe en 2^{nde} mi-temps (périodes 4, 5 ou 6)
- ☞ Règle de participation
 - Un enfant doit jouer 3 périodes minimum
 - Remplacement uniquement entre les périodes sauf en cas de blessure
- ☞ Valeur du panier hors raquette = 3 points
- ☞ **l'arbitre ne doit pas toucher le ballon sur remise en jeu afin d'éviter toute perte de temps de jeu (annoncer, en plus de la gestuelle, à voix haute le motif du coup de sifflet et l'équipe qui prend possession du ballon) sauf sur faute**
- ☞ Application de la règle des 3 secondes
- ☞ Application de la règle des 5 secondes sur remise en jeu
- ☞ Application de la règle du retour en zone
- ☞ **En D3, points par période** : 3 points période gagnée – 2 points période nulle – 1 point période perdue - avec remise à zéro du score à chaque période
- ☞ **En D2, report du score** de chaque période (total points marqués sur la rencontre)

○ ARBITRAGE

Savoir s'adapter :

- A l'âge, au niveau, aux règles du championnat
- Equilibrer les différences : avoir plus d'exigences envers les plus forts et être plus tolérants avec les moins forts.

Avoir un rôle éducatif :

- Faire la gestuelle et parler avec les jeunes en même temps
- Prévenir avant de sanctionner
- Leur montrer leurs erreurs et les guider sur le terrain
- Discuter avec les coaches

○ MIXITE DES EQUIPES (D2 masculine et D3 masculine et féminine)

En aucun cas, la mixité des équipes ne pourra être supérieure à 30 % de l'effectif total inscrit sur la feuille de marque en compétition féminine. Règlement spécifique mini basket.

Quota sur le terrain par quart-temps :

- compétition féminine: 1 garçon maximum
- compétition masculine: aucune limite de participation féminine

Afin d'aider à la vérification des feuilles de marque, préciser F (fille) ou G (garçon) après le nom

○ SUIVI DES COMPETITIONS

- la Commission Mini-Basket est chargée du suivi de toutes les rencontres de mini-basket, du contrôle des feuilles de marque et de l'établissement des classements.
- les matches se dérouleront le samedi (10h00/18h00) (ou un autre jour, un autre horaire après accord entre les clubs)
- les clubs qui engagent plusieurs équipes dans la même catégorie devront:
 - a) si elles sont au même niveau, personnaliser leurs équipes
 - b) si elles sont à des niveaux différents, appliquer la règle du brûlage

Tout ce qui n'est pas régi par ce règlement le sera par référence aux Règlements Généraux et aux règlements types établis par la FFBB.

	NOM Prénom	N° licence	Groupement sportif
1 ^{er} arbitre	PELLETIER - V	BC086931	NBC
2 ^{ème} arbitre	MEDELEC - Y	BC084735	NBC
Marqueur	Marius - GUYON	BC081762	NBC
Chronométrateur	Lou - NADOUAS	BC094714	NBC
Référent Mini	BOIS Nelly NOREAU Rozenn	V7674617 JH802653	NBC NBC